

AGENT.E DE SERVICE POLYVALENT.E DES CRÈCHES

Recrutement visant la titularisation dans la fonction publique territoriale.

MISSION

Au sein de la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris, vous intégrerez une des 400 crèches parisiennes.

Vous assurerez 3 fonctions indistinctement :

Fonction en cuisine :

- Élaboration des menus adaptés en collaboration avec le.la directeur.rice et l'équipe de la crèche ;
- Préparation des repas à base de produits frais et confection des plats dans la cuisine de la crèche en respectant des règles de diététique et d'hygiène applicables aux collectivités publiques ;
- Entretien des matériels ;
- Gestion des stocks.

Fonctions d'entretien (ménage) :

- Assurer l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants et celles des annexes (couloirs, local à poussettes, escaliers ...) ;
- Utiliser pour ce faire des méthodes et des matériels de collectivité très différents de ceux des particuliers.

Cette fonction nécessite, notamment, le sens de la sécurité car elle s'effectue dans un lieu recevant des enfants. Ainsi, il convient de mettre hors de portée des enfants les produits toxiques et d'utiliser des produits adaptés.

Fonctions de lingerie :

- Assurer la distribution du linge propre dans les différentes sections de la crèche ;
- Assurer un entretien consciencieux du linge.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Tout personnel travaillant en crèche doit justifier des vaccinations suivantes :

- Intra-dermo réaction à la tuberculine positive datant de moins d'un an. Si le résultat est négatif, la vaccination par le B.C.G. est obligatoire
- Attestation de vaccination D.T. Polio datant de moins de dix ans. Dans le cas contraire, il est recommandé une revaccination DT Polio coqueluche ;
- Pour les femmes, séro-diagnostic de rubéole et, en cas de résultat négatif, certificat de vaccination antirubéolique ;
- Vaccinations fortement recommandées : rougeole, varicelle, hépatites A et B, oreillons, coqueluche.

Les candidats doivent fournir leur carnet de vaccination.

Ces fonctions exigent le **sens de l'organisation** et supposent le **port de charges lourdes**.

TEMPS / HORAIRES DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

38H30 hebdomadaires avec 31 jours de RTT.

En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 08h00 ou se terminer à 18h30.

La rémunération nette mensuelle est de 1 563 € en début de carrière (traitement, indemnités et primes).

Peuvent s'ajouter éventuellement les suppléments et allocations pour charge familiale.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en 2 phases :

1. Présélection des candidatures sur dossier (admissibilité)
2. Pour les candidat.e.s présélectionné.e.s (admission) :
 - Epreuve écrite (français, maths) - 15 mns
 - Entretien de motivation - 15 mns
 - Epreuve pratique - 10 mns

PREREQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national de son pays d'origine ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;

Et

- Avoir une expérience professionnelle en cuisine – préparation des repas souhaitée ;
- Formation en restauration collective ou hygiène des locaux de collectivités appréciée ;
- Apprécier le travail en équipe.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez **votre cv et votre lettre de motivation** adaptés à l'offre et en **format Word** dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !

